

Association Neubourg Escalade Club (NEC)
2, place Ferrand
27110 Le Neubourg

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 17 octobre 2014

Le 17 octobre 2014 à 19 heures, les fondateurs de l'association *Neubourg Escalade Club* se sont réunis en assemblée générale constitutive au gymnase Clouzier, rue de l'écalier au Neubourg.

Sont Présents (11 personnes votantes) :

Vincent LEVANNIER 5 rue de la mairie 27300 Plasnes
David BARANES 12 chemin du parc, 27370 St Didier des bois
Jean-Michel ROUX 8 place des tilleuls 27110 Vitot
Julien CROUIN 10 rue de thibouville 27800 Harcourt
Loïc CONNAN 18 bis rue de l'église 27110 Crestot
Aurélien BEAUFILS 6 rue des drapiers 27370 Le Thuit-Signol
Bernard MIRA 2D rue des Pigaches 27400 Surtauville
Lydie MIRA-GODET 2D rue des Pigaches 27400 Surtauville
Manon MALAQUIN 6 bis rue de l'église 27370 St Nicolas du Bosc
Jean-Pierre DULONDEL 14 r Eglise 27370 St Nicolas du Bosc
Emmanuel LEPETIT 22 rue du plessis mahiet 27170 Barc

L'assemblée générale désigne *Vincent LEVANNIER* en qualité de président de séance et *David BARANES* en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des premiers membres du Comité Directeur;
- désignation des premiers membres du Bureau;
- validation des tarifs d'adhésions pour la saison 2014-2015
- reprises des actes passés pour le compte de l'association en formation ;
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts.

Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

Les statuts sont modifiés de la sorte « le comité directeur sera composé d'au moins 4 membres »

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1^{ère} délibération : il est 20h20, l'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} délibération : il est 20h50, l'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du Comité Directeur.

- *Bernard MIRA,*
 - *Lydie MIRA-GODET,*
 - *Manon MALAQUIN,*
 - *Aurélien BEAUFILS,*
 - *Vincent LEVANNIER,*
 - *David BARANES,*
 - *Jean-Michel ROUX,*
- Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} délibération : il est 21h, l'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du bureau

- Vincent LEVANNIER : Président
- David BARANES : Vice-président
- Lydie MIRA-GODET : Trésorière
- Manon MALAQUIN : secrétaire

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée de 2 ans expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2016.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions

4^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive adopte le montant des cotisations (comprenant la licence fédérale FFME, l'assurance de base et l'adhésion au club) pour la saison 2014-2015 :

Adultes : 120€

Jeunes (moins de 18 ans) : 100€

Tarif dégressif pour la 2^{ème} inscription (-10€), la 3^{ème} (-20€) etc ...

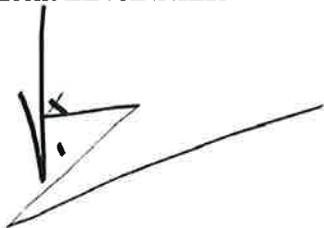
Pour les personnes déjà licenciées (autre club), l'adhésion seule correspond à ces tarifs diminués de la licence ainsi que de la part CD/CR.

5^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive adopte le règlement intérieur dont le projet lui a été soumis.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Il est 22 :00 la séance est levée

Le président de séance
Vincent LEVANNIER

A black ink signature of Vincent Levannier, consisting of a vertical line on the left, a horizontal line at the top, and a long, sweeping diagonal stroke extending from the bottom left towards the right.

Signatures

Le secrétaire de séance
David BARANES

A blue ink signature of David Baranes, featuring a large, circular loop at the top, followed by several vertical and diagonal strokes that form a stylized, abstract shape.